

MEMORANDUM DES FEMMES DU COLLECTIF SAUVONS LE TOGO ET DE LA COALITION ARC-EN-CIEL

Nous, femmes du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition ARC-EN-CIEL, Mères de notre vénérée Patrie, en marche de protestation ce jeudi 20 septembre 2012, en rouge avec le soutien des hommes et de tous les togolais épris de liberté :

Constatant l'ampleur de la désespérance sociale et l'incessante ébullition du front social dans l'indifférence des gouvernants qui méprisent la souffrance de l'écrasante majorité des Togolais,

Constatant la concentration excessive du pouvoir exécutif entre les mains du Président de la République, ainsi que l'immixtion intempestive et répétée de celui-ci dans le fonctionnement des pouvoirs législatif et judiciaire,

Constatant le refus d'exécution de décisions judiciaires nationales et internationales, notamment celles de la Cour Suprême du Togo et la Cour de Justice de la CEDEAO,

Affirmons que le Togo ne peut plus continuer d'évoluer dans un contexte politique marqué par l'arbitraire, l'injustice, la corruption, la violation récurrente et systématique des droits humains et constitutionnels, la falsification des résultats issus des urnes et des comptes publics,

Fustigeons l'impunité et les coups de force permanents qui constituent la clé de voute du système inique par lequel le régime des Gnassingbé s'est octroyé un bail éternel et sans limite à diriger le Togo contre la volonté de tout un peuple, malgré près de 50 ans de règne sans partage de père en fils,

Prenons l'engagement solennel d'œuvrer pour sauver la République en danger,

Renouvelons notre ambition de voir le Togo se doter d'un cadre sociopolitique et économique intégrant naturellement l'Etat de droit, la démocratie, les droits fondamentaux ainsi que les devoirs citoyens,

Nous engageons à œuvrer pour l'avènement d'un environnement politique rassurant, qui garantira à toutes les filles et à tous les fils du Togo, une égalité de chance aux différentes étapes de leur vie et par-delà, jettera les bases d'une véritable économie nationale ouverte et orientée vers la bonne gouvernance et la prospérité partagée pour toutes les familles togolaises,

Constatant la responsabilité avérée de Monsieur Faure GNASSINGBE et ses proches collaborateurs dans la falsification du rapport de la mission d'enquête sur des allégations de torture, mission confiée par le chef de l'Etat lui-même à la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et dont les conclusions lui ont été remises, personnellement le 15 février 2012,

Ami

AK

Nous, femmes togolaises déclarons solennellement ce qui suit, au regard des actes récurrents de haute trahison de Monsieur Faure GNASSINGBE au sommet de l'Etat, ...

FAURE DOIT PARTIR !!! FAURE MUST GO !!!

Sa démission est incontournable pour faciliter l'avènement, au Togo, d'une nouvelle ère, où les valeurs et l'éthique républicaines devront dorénavant structurer l'action politique.

Conscientes que le mouvement de résistance citoyenne du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-En-Ciel va de pair avec la libération et l'émancipation des femmes qui sont une nécessité fondamentale pour le progrès social,

Nous Femmes togolaises, exigeons la prise en compte sans délai des revendications du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-En-Ciel pour permettre de jeter les bases d'un Togo véritablement démocratique où « la loi de la force » qui a ruiné cinquante années durant la Terre de nos Aïeux cèdera la place à « la force de la loi »,

Pour ce faire, nous Femmes togolaises, prenons l'engagement solennel :

- d'empêcher dorénavant par tous les moyens toute forme de coups de force, holdups électoraux notamment, en ce qu'ils sont préjudiciables à la cohésion nationale,
- de combattre résolument et avec détermination la chosification de la femme sous toutes ses formes afin de sauver nos enfants et la famille togolaise de la perversion ambiante et de la déconfiture.

Nous Femmes togolaises, pensons que le Togo ne peut exister que par notre engagement à aller tous égaux, droit au but, pour un Togo uni et prospère sur les plans politique, économique social et culturel,

C'est pourquoi, nous, femmes du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-En-Ciel lançons un appel pressant :

- à la communauté internationale afin qu'elle se désolidarise du régime RPT/UNIR qui, alors qu'il refuse d'opérer des réformes institutionnelles et constitutionnelles conséquentes, se précipite cependant à imposer au peuple togolais des élections qui ne répondent en rien aux standards internationaux de transparence, d'équité, de justice et de démocratie,
- à toutes les femmes togolaises, qu'elles se trouvent sur le territoire national, ou dans la diaspora en vue d'un engagement déterminé et résolu à la mobilisation pour sauver la République en danger,
- Aux femmes africaines et à toutes les femmes du monde entier, en particulier à celles qui ont le pouvoir de peser sur les affaires du monde, nous lançons un vibrant appel, afin qu'elles nous aident à changer, pendant qu'il est encore temps, le destin tragique vers lequel les fossoyeurs de la République semblent prêts à précipiter le Togo.

Dans l'attente d'une action concertée pour sauver le Togo, les femmes du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-En-Ciel voudraient rappeler la situation de crises politique, économique, sociale et culturelle que traverse notre pays, le Togo.

Ami

AK

I - SITUATION DE DESPERANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE DANS L'INDIFFERENCE DES GOUVERNANTS

Depuis la lutte pour l'indépendance, la femme togolaise a l'éminente vocation d'ouvrir la voie de l'espérance, et forte de cette légitimité, elle est en droit de faire valoir toutes idées utiles tendant à sortir le Togo de la grave impasse politique actuelle.

Dans cette optique, après une analyse approfondie des derniers développements de l'actualité sociopolitique de notre pays, nous, femmes du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-En-Ciel,

Constatant que la femme togolaise est celle qui, au prix de la déshumanisation, assure la survie de la majorité des cellules familiales, partant, de la Nation toute entière au moment où la République est en lambeaux et que des prédateurs adoués par le pouvoir RPT/UNIR ont monopolisé plusieurs secteurs d'activités,

Constatant la grande faiblesse du pouvoir d'achat qui affecte le panier de la ménagère togolaise issue des couches sociales basses et moyennes, de sorte qu'il en résulte une répartition fortement inégalitaire des revenus, entraînant un appauvrissement d'une large frange de la population togolaise, dépourvue de toute capacité économique,

Persuadées que la construction préalable d'un modèle de la famille togolaise épanouie est de nature à favoriser le désir de vivre ensemble, le partage d'une histoire commune, la solidarité et l'union intercommunautaire qui conduisent à l'édification aboutie de l'Etat-Nation,

Convaincues que les décisions issues du dernier monologue Gouvernement et alliés politiques sont loin de prendre en compte les aspirations profondes et légitimes du peuple pour un apaisement du climat politique en vue d'une véritable sortie de crise, pacifique et heureuse,

Nous Femmes Togolaises, mères de notre pays le Togo, dont le peuple ingénieux et travailleur aspire depuis plusieurs décennies à la liberté, devons par notre mobilisation, rentrer dans l'histoire des peuples qui avancent par la fin de l'impunité et la mise en œuvre sans délai des réformes politiques et sociales indispensables pour redonner vie à la population togolaise.

II – CONCERNANT LES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET CONSTITUTIONNELLES

Pour la Patrie, nous sommes animées par la vive conviction que les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles se doivent d'être garanties par une égalité parfaite dans les droits et les devoirs des citoyens.

A cet égard, nous nous devons d'être des femmes qui participent activement à redessiner le paysage politique, économique, social et culturel de notre pays. Pour ce faire, nous femmes togolaises exigeons que notre Constitution, celle que nos pères et mères, nos maris, nos enfants, nos frères et nous-mêmes avons votée à plus de 97% le 27 Septembre 1992 soit restaurée.

A cet effet, les indispensables réformes politiques à venir, ne pourront que réaffirmer davantage le caractère constitutionnel et irrévocable des droits dont jouissent les femmes togolaises en assurant leur respect effectif.

Ami

AK

Ainsi, l'égalité en matière de droit de la famille, où l'iniquité persiste, s'agissant des droits du conjoint survivant lors de la dévolution successorale, doit être effective.

En outre, sur le plan politique, la durée du mandat présidentiel doit être de cinq (5) ans renouvelable une seule fois. Dans tous les cas, nul ne peut exercer pendant plus de dix ans la fonction présidentielle.

La concentration excessive du pouvoir entre les mains du Président de la République, l'immixtion du Président de la République dans le fonctionnement des pouvoirs législatif et judiciaire sont des pratiques à proscrire.

Le cumul des mandats et le nombre de mandats successifs doivent être strictement limités et encadrés pour toutes les fonctions électives.

Le mode de scrutin doit être un scrutin majoritaire uninominal à deux (2) tours pour les élections législatives et l'élection présidentielle.

Le processus électoral togolais devra impérativement être aligné sur les standards internationaux conformément aux recommandations des différentes missions d'observation électorale de l'Union Européenne et des normes établies par les Nations Unies.

La CENI doit être technique non partisane et représentative de toutes les forces politiques pour garantir la vérité des urnes de même qu'un recours à une expertise internationale pour garantir la transparence électorale, lors des prochains scrutins qui ne devront se tenir qu'à la suite des réformes institutionnelles et constitutionnelles efficaces.

La transcription dans les lois de la république, des conventions et traités internationaux signés par le Togo doit être finalisée sans délai, notamment ceux concernant les actes de torture et autres traitements inhumains et dégradants.

Enfin, le pouvoir exécutif qui reconnaît lui-même l'état de déliquescence de l'institution judiciaire a cependant fait la preuve de l'incapacité de l'Etat à conduire une réforme garantissant l'indépendance et l'impartialité de l'institution judiciaire. Il est donc impératif que l'Etat togolais ratifie dans les plus brefs délais, la convention de Rome car la Cour Pénale Internationale sera, pour les décennies à venir, la seule juridiction capable de briser les chaînes de l'impunité qui, dans notre pays, est à l'origine de la répétition périodique des crimes contre l'humanité.

III – AU PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

Il importe que des mesures urgentes soient prises par le gouvernement pour:

- enrayer la cherté de la vie par la diminution et la régulation des coûts des produits de première nécessité, notamment : le carburant, l'énergie, le gaz butane, les autres produits pétroliers, les télécommunications, le ciment, etc...
- procéder de façon diligente à une revalorisation significative des salaires, des pensions, des bourses et aides de tous les fonctionnaires et des travailleurs du secteur privé, sans oublier d'accorder une attention particulière à la situation et aux conditions de travail des éléments de l'armée, de la gendarmerie, de la police et des gardiens de surveillance du territoire. Il est grand temps de rendre effective l'application des statuts de l'armée togolaise, telle que promise à maintes reprises par le Chef de l'Etat,

Ami

AK

- revaloriser également les conditions de vie et de travail de tout le personnel de la santé, des enseignants de tous les degrés ainsi que celles des élèves et apprenants,
- prendre des mesures urgentes et idoines pour assurer les meilleures conditions d'études aux étudiantes et étudiants des universités du Togo,
- mettre fin à la persécution fiscale et aux diverses arnaques dont sont victimes les commerçantes et commerçants alors que les marchés, leur lieu de travail, restent désespérément vétustes et que les baux commerciaux ne sont guère tarifés,
- mettre immédiatement fin à la dilapidation des ressources de l'État; notamment les recettes douanières et fiscales, les recettes provenant des sociétés d'Etat, ainsi que les recettes des produits d'exportation dont le phosphate, le clinker, l'or, le fer, le diamant et le pétrole,
- mettre fin au désordre dans le secteur de la micro finance, et mieux réguler son fonctionnement tout en promouvant l'entrepreneuriat féminin,
- favoriser la gratuité effective de la césarienne au bénéfice de toutes les femmes devant accoucher par cette voie, et faciliter l'accès aux soins de santé pour tous, en renforçant les prestations sociales,
- mettre en place des mesures à application effective d'insertion professionnelle pour nos filles et jeunes sœurs afin de les éloigner des activités qu'elles sont bien souvent amenées à exercer par nécessité et qui portent atteinte à leur dignité,
- mettre fin au folklore de balayage des rues de Lomé par nos mères et sœurs qui travaillent sans protection aucune pour des salaires dérisoires. Les services de la voirie de la ville de Lomé devant pleinement assumer leurs prérogatives de mission de service public, s'agissant de l'entretien et de la propreté de la voie publique.

IV – CONCERNANT LES DOSSIERS D'ACTUALITES

Les Femmes du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-en-Ciel, estiment qu'il est plus que nécessaire de :

- poursuivre en justice et sanctionner avec rigueur tous les miliciens du RPT/UNIR qui se sont illustrés de la pire manière le samedi 15 septembre 2012 en blessant à coups de gourdins cloutés, de bâtons, de cordelettes, de haches, de pioches et de machettes, les paisibles manifestants du CST. Démanteler effectivement et sans délai toutes les milices qui sévissent encore sur toute l'étendue du territoire national,
- bannir des discours, des comportements et de la vie de tous les jours, les considérations et autres positions à relents tribalistes et ethniques qui sapent l'unité nationale et qui ont permis aux GNASSINGBE d'asseoir dans la division pendant plus de cinquante années leur règne sur le Togo,
- rétrocéder sans délai à leurs légitimes propriétaires, en exécution de la décision rendue par la juridiction compétente, la somme de plus de 1 milliard de francs CFA que l'Agence Nationale de Renseignements (ANR) a saisi de manière irrégulière sur les braves femmes commerçantes,
- procéder à l'exécution totale et effective des recommandations consignées dans le rapport de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) sur les faits de torture notamment en sanctionnant conformément aux dispositions légales nationales et

Ami

AK

internationales en vigueur les auteurs de ces actes ignobles et en réparant de manière juste et équitable les torts causés aux victimes,

- pour ce faire l'évacuation sanitaire de Monsieur ADJINON Lambert s'impose, de même que la prise en charge de sa femme et de ses enfants, ainsi que celle des autres détenus dans l'affaire dite d'atteinte contre la sureté de l'Etat,
- tirer les conséquences de la nullité des procédures et condamnations judiciaires frappées d'irrégularité en libérant, comme l'exige la loi togolaise et les normes internationales, les personnes détenues dans des affaires où il est avéré que des aveux ont été obtenus sous la torture, notamment dans l'affaire dite d'atteinte contre la sureté de l'Etat et dans l'affaire dite d'escroquerie internationale,
- proscrire la coupure, la perturbation et l'écoute délibérées et irrégulières des communications téléphoniques qui sont des pratiques récurrentes utilisées surtout en période électorale pour maquiller les fraudes et la falsification des résultats, pratiques réapparues lors de l'arrestation de Monsieur Pascal A. BODJONA le 1^{er} septembre 2012 et qui frappent d'irrégularité les circonstances de son arrestation et partant font planer de sérieux doutes sur les charges retenues contre lui,
- mettre fin à l'instrumentalisation de la justice en évitant l'immixtion du pouvoir exécutif dans les attributions du pouvoir judiciaire et en faisant exécuter sans délai toutes les décisions régulièrement rendues, tant par les juridictions nationales que communautaires, notamment la Cour Suprême du Togo et la Cour de Justice de la CEDEAO,
- redéfinir la mission de maintien de l'ordre des forces de sécurité dans l'encadrement des manifestations publiques pacifiques en proscrivant l'utilisation intempêtes et archaïques des gaz lacrymogènes, grenades à fragmentation et autres balles en caoutchouc,

Femmes Togolaises, à la suite de KADA Bayi Lucia épouse GADEGBEKOU dite Bayi Ablodé, ACOLATSE Guedeagbor, WILSON-ADJREVO Conforte, AGBINSSI, ATTIOGBE Afafa, BEDERA Anna, BROOHM Koekpor, HADEN Dopé Pétronille née DAGBE alias Atakpamétô et bien d'autres, rejoignons avec bravoure et intrépidité la résistance citoyenne aux côtés du Collectif Sauvons le Togo et de la Coalition Arc-En-Ciel.

Femme togolaise, aujourd'hui plus qu'hier, la Nation t'appelle. Ensemble, donnons un nouvel élan à la lutte libératrice de la Mère Patrie !

Fait à Lomé, le Jeudi 20 septembre 2012

**Pour les Femmes
du Collectif Sauvons le Togo**



AMEGANVI M. Isabelle

**Pour les Femmes
de la Coalition Arc-En-Ciel**



ADJAMAGBO-JOHNSON K. Brigitte